



Universidad de Oviedo

Pruebas de evaluación de Bachillerato para el acceso a la Universidad (EBAU) Curso 2020-2021

CONVOCATORIA: / /
Mes Curso

SEDE: /
Número Localidad

MATERIA: Francés II

AGRUPACIÓN DE PREGUNTAS:

CALIFICACIÓN	REVISIÓN	REVISIÓN
Inicial	2ª Corrección	3ª Corrección
Firma	Firma	Firma

ESPACIO
RESERVADO
PARA LA
UNIVERSIDAD

Después de leer atentamente el examen, elija uno de los textos y responda a las preguntas sobre el texto elegido de la siguiente forma:

- Responda EN FRANCÉS a las preguntas 1 (preguntas de comprensión con respuesta de opción múltiple) y 2 (pregunta de comprensión mediante opción verdadero o falso más justificación de respuesta), del texto elegido.
- Responda EN FRANCÉS a las preguntas 3 y 4, del texto elegido, escogiendo en cada una de ellas una opción de entre las dos planteadas.

TIEMPO Y CALIFICACIÓN: 90 minutos. Las preguntas 1ª, 2ª y 3ª se calificarán con un máximo de 2 puntos. La pregunta 4ª se calificará con un máximo de 4 puntos.

El estudiante deberá indicar la agrupación de preguntas que responderá (Ejemplo: Texto 1, preg. 1, 2, 3A, 4B). La selección de preguntas deberá realizarse conforme a las instrucciones planteadas, no siendo válido seleccionar preguntas que sumen más de 10 puntos, ni agrupaciones de preguntas que no coincidan con las indicadas, lo que puede conllevar la anulación de alguna pregunta que se salga de las instrucciones.

TEXTO 1 EXAMEN RESUELTO

Une ère polyglotte

Avec ses 225 langues autochtones, l'Europe a un patrimoine linguistique riche et varié; c'est là un fait dont on peut se réjouir. Cependant, dans quelle mesure les Européens apprennent-ils les langues de leurs voisins proches (ou lointains) ?

Beaucoup d'Européens pensent qu'il est normal de vivre dans un environnement monolingue. Et pourtant, la moitié, sinon les deux tiers de la population mondiale sont bilingues dans une certaine mesure et un nombre important d'hommes et de femmes sont « plurilingues » ; c'est-à-dire qu'ils possèdent une certaine compétence dans une série de langues. Le plurilinguisme est donc bien plus la norme que le monolinguisme.

Des millions de gens pensent qu'ils ne connaissent pas d'autres langues que leur langue maternelle. Or, ils sont nombreux à avoir au moins des rudiments d'une autre langue. Pour mettre l'accent sur l'intérêt de l'apprentissage des langues, le Conseil de l'Europe a institué une Journée européenne des langues (JEL) qui est célébrée chaque année le 26 septembre. Cette journée a eu un impact grandissant au fil des ans.

La Journée a pour but d'encourager le « plurilinguisme ». Cela ne signifie pas qu'il faille s'imaginer que l'objectif est de devoir atteindre un niveau proche de celui de leur langue maternelle. Il s'agit de pouvoir communiquer et d'être compris en fonction de ses besoins et de ses exigences propres.

Et les compétences linguistiques apportent bien plus que des avantages économiques. Elles nous encouragent à nous ouvrir davantage aux autres, à leur culture et leurs attitudes et à faire preuve d'une souplesse mentale plus grande en nous permettant d'évoluer en fonction de visions du monde différentes. Il ne faut pas sous-estimer l'intérêt de l'apprentissage des langues, car celui-ci nous permet de mieux comprendre les habitants, la culture et les traditions d'autres pays. Les gens qui peuvent aisément communiquer avec les représentants d'autres cultures ont tendance à être plus tolérants.

D'après *edl.ecml.at/*

Questions

1. Cochez la bonne réponse. (0,5 por cada respuesta correcta, las respuestas erróneas no restan puntos)
 - a) Ce texte a pour but de

- motiver les citoyens à atteindre un niveau supérieur en langue étrangère.
- critiquer le manque de sensibilisation au patrimoine linguistique de l'Europe.
- célébrer la diversité linguistique du continent et d'encourager le plurilinguisme des citoyens.

- b) Le Conseil de l'Europe a voulu
 - faire la promotion de l'apprentissage de langues.
 - permettre aux gens de juger de leur niveau de compétence dans une langue étrangère.
 - encourager les Européens à travailler à l'étranger.
- c) La Journée européenne des langues
 - est devenue de plus en plus importante ces dernières années.
 - n'a pas encore remporté une large adhésion.
 - est devenue de moins en moins importante ces dernières années.
- d) Apprendre à employer une autre langue signifie
 - l'acquisition d'une compétence utile.
 - l'acquisition en même temps d'une certaine tolérance à l'égard de la diversité.
 - l'acquisition d'un outil pour profiter au maximum de la vie.

2. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. (0,5 cada pregunta si la elección V/F y la justificación son correctas, si no 0 puntos)

Affirmation	VRAI	FAUX
a) Le plurilinguisme est reconnu par une grande partie des Européens. Justification : Beaucoup d'Européens pensent qu'il est normal de vivre dans un environnement monolingue.		X
b) La moitié des Européens parlent deux langues. Justification : [...] la moitié, sinon les deux tiers de la population mondiale sont bilingues dans une certaine mesure.	X	
c) Beaucoup de personnes sous-estiment leur connaissance d'une deuxième langue. Justification : Des millions de gens pensent qu'ils ne connaissent pas d'autres langues que leur langue maternelle. Or, ils sont nombreux à avoir au moins des rudiments d'une autre langue.	X	
d) Le plurilinguisme consiste à avoir une connaissance approfondie de plusieurs langues. Justification : Cela ne signifie pas qu'il faille s'imaginer que l'objectif est de devoir atteindre un niveau proche de celui de leur langue maternelle. Il s'agit de pouvoir communiquer et d'être compris en fonction de ses besoins et de ses exigences propres.		X

3. Répondez, sans transcrire littéralement les termes du texte, à une de ces deux questions (2 points)
 - 3.A. D'après le texte, comment faut-il comprendre le concept de « plurilinguisme » ?
Capacité à utiliser différentes langues, à quelque niveau que ce soit, pour parvenir à un certain niveau de compétences communicationnelles en plusieurs langues.
 - 3.B. D'après le texte, l'idée de ceux qui croient qu'ils ne connaissent que leur langue maternelle est-elle adaptée à la réalité ?
Non, parce que de nombreuses personnes possèdent des connaissances élémentaires d'une autre langue.
4. Choisissez un de ces deux sujets de rédaction (100-120 mots) (4 points)
 - 4.A. Lorsqu'on manque l'occasion d'apprendre une nouvelle langue au cours de notre scolarité, il est trop tard pour recommencer à l'âge adulte ? Qu'est-ce qui pourrait favoriser la motivation personnelle pour apprendre une nouvelle langue dans ce cas ?
 - 4.B. Avez-vous de l'expérience familiale, environnementale, virtuelle ou numérique de la pluralité des langues ? Aimerez-vous développer une compétence plurilingue ?

PEGUE AQUÍ LA CABECERA ANTES DE ENTREGAR EL EXAMEN



TEXTO 2

Seules 4 grandes entreprises françaises atteignent la parité femmes-hommes

Les entreprises françaises ont encore du travail devant elles pour atteindre l'égalité femmes-hommes : ce n'est pas un scoop* mais un nouveau baromètre fait ressortir les discriminations existantes.

Depuis mars 2019, les sociétés de plus de 1000 salariés doivent en effet calculer et publier sur leur site « un index d'égalité ». Une obligation inscrite dans la loi Avenir professionnel. Cet index repose sur 5 critères : l'écart de rémunération femmes-hommes (noté sur 40 points) ; l'écart dans les augmentations annuelles (20 points) ; l'écart dans les promotions (15 points) ; les augmentations au retour de congé maternité (15 points) ; la présence de femmes parmi les plus gros salaires de l'entreprise (10 points).

Verdict : en moyenne, les entreprises obtiennent un résultat de 83 sur 100, plus que le minimum légal de 75 sur 100. Mais les mauvais élèves sont nombreux. Seules 4 sociétés sur 1259 ont obtenu la note maximale de 100/100, selon le ministère du Travail. Et 19 % des entreprises sont en dessous du minimum légal.

Les données collectées mettent en lumière les discriminations dont souffrent les femmes au retour de leur congé maternité. Leur augmentation dans l'année qui suit est légalement obligatoire depuis 2006. Mais 31 % des entreprises l'ignorent totalement. Le baromètre confirme aussi la persistance du fameux « plafond de verre » : 49 % des entreprises ne respectent pas la mixité dans les plus hauts salaires, affichant au mieux une femme sur dix parmi les employés les mieux payés.

Des pourcentages sont encore à préciser puisque 8 % des entreprises n'ont pas encore publié leur score. Les retardataires devront avoir régularisé leur situation d'ici un mois.

scoop* : *En medios de comunicación, primicia informativa*

wedemain.fr
Romane Brisard 8 Août 2019

Questions

1. Cochez la bonne réponse. (0,5 por cada respuesta correcta, las respuestas erróneas no restan puntos)

- a) D'après le texte les grandes entreprises françaises
 - ont encore beaucoup de travail à faire pour devenir rentables.
 - sont sur le point d'atteindre l'égalité hommes-femmes.
 - n'arrivent pas encore à l'égalité entre sexes.
- b) La publication de l'index d'égalité des grandes entreprises
 - sera une obligation légale à l'avenir.
 - doit être visible à leur espace web.
 - ne concerne que quatre grandes entreprises.
- c) Le critère principal (ayant la plus grande valeur) de l'index d'égalité français c'est
 - atteindre un minimum de 75 points.
 - s'approcher au 100%.
 - l'écart de rémunération femmes-hommes.

- d) D'après ce texte, la conclusion la plus négative des résultats c'est
 - que presque 20% n'atteignent pas le minimum de 75 points.
 - que seulement 1259 entreprises ont participé.
 - le résultat moyen de 83 sur 100.

2. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. (0,5 cada pregunta si la elección V/F y la justificación son correctas, si no 0 puntos)

Affirmation	VRAI	FAUX
a) Le texte signale que le résultat général est désastreux. Justification : En moyenne, les entreprises obtiennent un résultat de 83 sur 100, plus que le minimum légal de 75 sur 100.		X
b) L'index d'égalité exige un % de femmes aux postes de direction de l'entreprise. Justification : [le 5 ^e critère demande] la présence de femmes parmi les plus gros salaires.	X	
c) Le texte fait référence à une prime à la maternité dans l'année suivante à la naissance. Justification : ...au retour de leur congé maternité, leur augmentation dans l'année qui suit est légalement obligatoire depuis 2006.	X	
d) Au moment de la publication de l'article, toutes les grandes entreprises avaient publié sur leur site les résultats de leur index. Justification : ...8 % des entreprises n'ont pas encore publié leur score.		X

3. Répondez, sans transcrire littéralement les termes du texte, à une de ces deux questions (2 points)

3.A. D'après le texte, combien d'entreprises respectent l'obligation d'augmenter les salaires des femmes dans l'année qui suit leur congé maternité ? Expliquez brièvement le calcul.

On dirait que 69% respectent cette obligation puisqu'on nous signale que 31% l'ignorent totalement.

3.B. On appelle « plafond de verre » l'accès limité des femmes aux postes de direction. Ça existe d'après cet index d'égalité ?

Oui. Presque la moitié des entreprises (49%) n'ont qu'une femme sur dix dans les postes mieux payés.

4. Choisissez un de ces deux sujets de rédaction (100-120 mots) (4 points)

4.A. Que pensez-vous de cet index d'égalité tel qu'on le décrit dans cet article ? Cette formule n'existe pas dans les mêmes termes en Espagne. Pensez-vous qu'on devrait l'importer ? Exposez vos arguments.

4.B. Malgré tout, les discriminations pour des raisons de sexe se réduisent n'est-ce pas ? Ou croyez-vous qu'elles se maintiennent ? Expliquez votre impression sur ce sujet.